

Le jeudi 12 novembre le tribunal de commerce de Sedan (Ardennes) a mis en redressement judiciaire les [FONDERIES COLLIGNON](#) / T : 03.24.32.63.44 (siège à Deville/08). Un administrateur et un mandataire judiciaire ont été nommés : Me Jérôme Cabooter et Bruno Raulet. Le dossier sera à nouveau examiné le 5 février 2016. Vincent Collignon, Le patron de cette PME familiale de 108 salariés a à peine 3 mois pour bâtir un plan de continuation. [www.collignon.com](http://www.collignon.com)